

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 2 avril 2015 à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 27 mars 2015 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCQ, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mme Karine BOPPE, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, M. Riquier WILLOQUET, Mmes Dong NGUYEN-RODRIGUEZ, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à Mme Marie-France TAILLEFER), M. Bernard JEAN-BAPTISTE (à M. Xavier RUYANT), Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), M. Dominique SERGENT (à Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ)

Absentes excusées : Mmes Marie-Paule LEPERS, Karine VIENNE épouse DUTOIT, Delphine BERNADAT

Absent : M. Alexandre MEZIERE

N°15-3-12

Culture

Centre Régional des Lettres et du Livre
(CRL) Nord – Pas-de-Calais

Adhésion

Rapport de M. Pierre ZIMMERMANN,
Adjoint au Maire

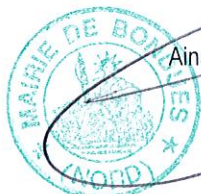
Le Centre Régional des Lettres et du Livre (CRL) Nord-Pas de Calais est une association qui favorise la promotion de la création littéraire, le développement de la lecture, et la coopération entre tous les acteurs qui agissent dans les domaines du livre, de la lecture et de l'écrit.

Dans le cadre de sa politique culturelle et notamment de la manifestation du Salon du Livre, la commune de Bondues souhaite apporter son soutien aux actions du CRL.

Ceci étant exposé, il vous est proposé d'adhérer au CRL pour une cotisation annuelle de 75 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Conseil d'administration du 17 mars 2015
Commission Générale du 24 mars 2015



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire